

19 septembre 2025

**Assemblée Générale du 30 septembre 2025 :
Voter pour redonner à OSE un bel avenir**

A quelques jours d'une Assemblée Générale qui sera décisive, Dominique Costantini, Emile Loria et Alexis Peyroles, actionnaires fondateurs d'OSE Immunotherapeutics (OSE) et anciens dirigeants de 2012 à 2024, **appellent les actionnaires à voter pour redonner à OSE le bel avenir qui lui était promis et qui est aujourd'hui menacé. Ils les invitent, pour cela, à prendre du recul face aux communications tous azimuts de l'entreprise, de son Directeur Général et de son actuel Conseil d'Administration.**

OSE est une belle réussite en immuno-oncologie et en immuno-inflammation, forte de deux programmes phares, Tedopi® et Lusvertikimab, d'un puissant moteur de R&D et de trois partenariats : Boehringer Ingelheim signé en 2018, Veloxis signé en 2021 et AbbVie signé en février 2024.

Les trois actionnaires fondateurs, qui ont dirigé OSE de 2012 à 2022 et présidé OSE de 2012 à juin 2024, invitent à bien avoir à l'esprit tout le potentiel d'OSE en matière d'innovations thérapeutiques, même si l'actualité récente est marquée par un conflit qui, à leur corps défendant, s'est envenimé et judiciairisé.

Dans le cadre de ce conflit, ils déplorent les ressources financières et les moyens parfois biaisés que l'entreprise, son Directeur Général et son actuel Conseil d'Administration ont mobilisés pour leurs communications : constitution de fichiers d'actionnaires au porteur, lien uniquement vers des formulaires de vote préremplis en leur faveur, campagne de phoning, webinar, campagne d'influence sur Boursorama...

Au regard des messages qui ont été ainsi diffusés, Dominique Costantini, Emile Loria et Alexis Peyroles souhaitent attirer l'attention des actionnaires sur les points suivants :

- La stratégie qui est poussée par le Directeur Général et l'actuel Conseil d'Administration **serait incohérente et très risquée**. Les résultats déjà obtenus pour le Lusvertikimab – étonnamment minorés par le Directeur Général – permettent de nouer un partenariat avec un laboratoire pharmaceutique qui saura aussi préparer la mise sur le marché.
- OSE communique de plus en plus explicitement sur son intention de **recourir à des financements dilutifs**, notamment via l'entrée d'un ou plusieurs fonds d'investissement, pour l'étude de phase 2b qu'elle entend lancer sur le Lusvertikimab, ainsi que pour son fonctionnement en 2026. L'interview vidéo dans Boursorama (17 septembre) et le webinar (18 septembre) sont particulièrement éclairants sur ce sujet.
- Cette étude de phase 2b est un bon exemple de la communication floue et fluctuante d'OSE et de son Directeur Général. **En 24 heures, l'estimation de son coût est passée de 40M€ (interview Boursorama) à 60M€ (webinar)**. Il importe d'ajouter qu'il n'existe pas d'étude rapide ou petite de phase 2b, si l'on veut en utiliser les résultats dans un dossier d'enregistrement.
- **Le flou règne aussi sur l'état des partenariats et notamment sur l'état du partenariat avec AbbVie**. Pendant le webinar, le Directeur Général s'est limité à dire que les partenariats prenaient toujours plus de temps qu'anticipé. Ses propos, moins filtrés, sur le partenariat avec AbbVie avaient suscité, fin août, **une « grosse inquiétude »** chez l'Internaute qui en a fait le compte-rendu sur Boursorama.

- Lors du webinar, le Directeur Général a affirmé que « *les partenaires [i.e. laboratoires pharmaceutiques] capturent 90% de la valeur* ». **Ce chiffre est sans fondement. Il vise uniquement à frapper les esprits et à discréditer la stratégie** poussée par les trois actionnaires fondateurs pour le Lusvertikimab.
- De même, les propos du Directeur Général sur **l'injection intraveineuse sont des opinions personnelles**, invalidées, par exemple, par le produit de Merck qui est le plus avancé dans la classe des anti TL1A.
- Le Directeur Général s'est targué, à plusieurs reprises, du **soutien unanime de tous les collaborateurs** d'OSE. La [déclaration de l'action de concert](#), qui est portée par le Directeur Général et qui est en ligne sur le site de l'Autorité des Marchés Financiers, **indique qu'il a seulement embarqué 25 salariés sur un total de 65**. Il reste, de plus, à voir dans quelles conditions il l'a fait.
- **Enfin, lors du webinar, les réponses sur la rémunération du Directeur Général ont été particulièrement floues**. Sur ce sujet, il importe de se référer au Document d'Enregistrement Universel de 2024 et au fichier des actionnaires au nominatif pour l'Assemblée Générale du 30 septembre.

Le Conseil d'Administration du 4 décembre 2024 a décidé que cette rémunération passerait de 300.000 à 400.00€, soit une **hausse de 33%**. **Les chiffres ci-après sur les actions gratuites attribuées au Directeur Général se passent de commentaire.**

| Date | Nombre d'actions | Droits de vote | Source |
|------------|------------------|--------------------------|--------------------------------------|
| 31/12/2023 | 342.802 | 1,95% | DEU 2024 |
| 15/04/2025 | 688.263 | 3,71% | DEU 2024 |
| 30/09/2025 | 991.582 | 1.334.384, soit 4,70% | Fichier actionnaires au nominatif |

La déclaration de l'action de concert ajoute que l'actuel Conseil d'Administration a encore attribué 80.000 actions gratuites au Directeur Général, le 10 septembre 2025.

Ces différents éléments renforcent la conviction des trois actionnaires fondateurs que l'ensemble du Conseil d'Administration doit être renouvelé lors de l'Assemblée Générale du 30 septembre.

Face à des propos visant à faire croire en façade à une volonté de dialogue et de compromis, Dominique Costantini, Emile Loria et Alexis Peyroles rappellent qu'aucun échange constructif n'a eu lieu entre eux et l'actuel Conseil d'Administration depuis leur déclaration d'action de concert le 27 mai 2025.

Ils ne veulent pas d'un Conseil d'Administration dysfonctionnel et paralysant, précisément au moment où il faudra avancer, accélérer, mais aussi remettre OSE d'équerre.

Ayant pleinement confiance dans l'éthique, l'expertise et la valeur de leurs candidats administrateurs, ils appellent les actionnaires à voter pour leurs résolutions :

- Nomination de cinq administrateurs indépendants : Pascale Briand, Markus Cappel, Jonathan Cool, Marc Le Bozec et Shihong Nicolaou
- Nomination d'un administrateur qui sera leur représentant : Alexis Peyroles.
- Révocation de six administrateurs : Marc Dechamps, Brigitte Dréno, Martine George, Markus Goebel, Eric Leire et Nicolas Poirier, Cécile Nguyen-Cluzel ayant démissionné le 1^{er} septembre 2025.

Ils appellent, de plus, à voter contre le renouvellement du mandat de Didier Hoch.

Toutes les informations pour voter à l'Assemblée Générale sont sur leur site, ose-immuno-ensemble.com.